

Nos projets pour l'archipel



**C'EST
MAINTENANT !**

L'esprit

Une équipe solidaire des habitants de l'archipel, ambitieuse par ses projets de développement économique et durable, résolument tournée vers l'avenir et l'amélioration de la qualité de vie.

Le mouvement « Cap sur l'Avenir » a pris la décision de présenter une liste aux élections cantonales de mars 2006, car nous croyons fermement pouvoir vous proposer un avenir meilleur. Si nous souhaitons gérer la Collectivité, c'est pour enfin mettre en place un véritable plan de relance économique et améliorer au plus vite le cadre et le niveau de vie de la population de Saint-Pierre et Miquelon.

Le travail effectué ces 6 dernières années au sein du Conseil Général a conduit le mouvement à faire des propositions, tantôt à soutenir certains projets de la majorité, tantôt à prendre des positions divergentes, avec toujours comme objectifs l'intérêt général et l'équité.

Nous sommes bien conscients de la très lourde tâche qui attend la prochaine équipe au Conseil Général, mais la maturité politique acquise aujourd'hui, nous permet d'appréhender les dossiers avec sérénité, méthode et discernement.

Au moment où nos compatriotes semblent s'éloigner de la politique, le message que nous souhaitons faire passer est au contraire d'inciter les citoyens à s'investir, à s'approprier le débat public plutôt que de le fuir. La démocratie participative est un principe qui nous semble essentiel, au même titre que la libre expression. Chacun doit se sentir concerné et acteur.

Les choix économiques, sociaux et environnementaux que nous aurons à faire dans les mois à venir seront primordiaux et détermineront certainement l'avenir de l'archipel pour les 20 prochaines années.

C'est un message d'espoir et de mobilisation que nous tenons à vous faire passer durant cette campagne électorale. Si les difficultés sont grandes, les raisons d'espérer sont nombreuses.

Au-delà de l'esprit et des méthodes, nous souhaitons dans ce document vous présenter les grands axes de ce que nous voulons construire pour vous :

◆ Dynamiser le secteur privé de l'archipel, encourager l'esprit d'entreprise et démontrer aux jeunes, comme aux moins jeunes, qu'ils peuvent s'épanouir et trouver leur voie dans la création de projets économiques viables et adaptés, avec le soutien et l'accompagnement des pouvoirs publics.

◆ Stimuler l'activité et insuffler un esprit positif au sein d'une population désabusée, laissée pour compte depuis trop longtemps.

Nous vous proposons de défendre ensemble un avenir meilleur pour l'archipel, un avenir plus juste, plus solidaire où chacun trouvera sa place.

Nous voulons construire avec vous une société locale plus citoyenne, plus égalitaire, une société soucieuse de protéger et de préserver son environnement, sa culture et son histoire.

**Mettons ensemble
le cap sur l'avenir,
MAINTENANT !**

Les méthodes

L'archipel a besoin d'hommes et de femmes décidés à gérer la Collectivité autrement, avec pour règle de conduite : la rigueur, l'équité, la justice, la transparence, l'intérêt général et la solidarité.

Nous proposons des méthodes de gestion différentes et rigoureuses. Nous voulons bâtir un schéma de développement et d'aménagement durable pour l'archipel en partenariat avec les communes et l'Etat. C'est ça la politique autrement !

Une politique participative

- ◆ Associer les citoyens et le milieu associatif aux grands projets qui les concernent (consultation libre de dossiers, permanences d'élus, réunions d'information...)

- ◆ Impliquer les agents de la Collectivité et des services d'Etat dans la réflexion et la réalisation de nos projets

- ◆ Associer les professionnels à l'élaboration de tout projet influant de manière sensible sur l'économie locale (grands projets, actualisation des textes)

Une volonté de partenariat

- ◆ Renouer un partenariat efficace avec la CACIM et donner au Comité Economique et Social son rôle de force de proposition au service de la Collectivité

- ◆ Consulter les communes, premiers partenaires du Conseil Général

- ◆ Créer un « Conseil des élus » de l'archipel (voir page 4)

Une transparence dans les choix et dans la gestion

Nous nous engageons, à travers des publications régulières et un site internet, à :

- ◆ Informer la population et justifier les choix et les décisions prises par le Conseil Général

- ◆ Communiquer sur la gestion des marchés publics (attributions, suivi, coût final des opérations...)

- ◆ Publier les offres d'emploi, les concours et les recrutements effectués par la Collectivité

- ◆ Répertoire et publier l'ensemble des aides financières du Conseil Général destinées aux particuliers, professionnels et associations.

Nous prenons aussi l'engagement de répondre dans les plus brefs délais à tout citoyen écrivant au Conseil Général.

Un travail d'équipe

L'autonomie que nous offre notre statut de Collectivité Territoriale, l'évolution de la société, la complexité croissante des textes de loi qui régissent notre quotidien, nous imposent de renforcer la capacité administrative du Conseil Général et d'être une équipe capable de suivre tous les projets et d'anticiper l'avenir.

Le maître-mot de notre équipe est le partage des responsabilités. Il est nécessaire de mettre en place de nouvelles méthodes de travail au sein de l'équipe majoritaire au Conseil Général, en répartissant les tâches entre plusieurs élus, pour une plus grande disponibilité et une plus grande efficacité dans le traitement des dossiers.

Innovations

Un « Conseil des Elus » pour parler d'une seule voix

Ce conseil, composé du Président du Conseil Général, du Député, du Sénateur, des deux Maires, du Conseiller Economique et Social, du Président de la CACIM et du Président du Comité Economique et Social, se réunira trimestriellement au Conseil Général, sur les grands dossiers de l'archipel et sur les projets économiques porteurs. L'archipel parlant d'une seule voix, ce conseil sera également une force de persuasion auprès de l'Etat.

Un schéma d'aménagement pour 20 ans

Pour définir un schéma d'aménagement global et durable du territoire, il faut dessiner avec l'ensemble de la population le visage qu'aura l'archipel dans 20 ans et mener une politique à long terme.

Ce projet fort déterminera les objectifs à atteindre en matière d'urbanisme, de programmation d'études et de travaux, et les moyens financiers à mobiliser et à mettre en œuvre pour les 20 prochaines années. Ce projet va bien sûr de pair avec les actions de développement économique. Le Conseil Général mettra ainsi tous les atouts de son côté pour pouvoir négocier le soutien de l'Etat et de l'Europe.

Une solution pour l'emploi

Créer un Observatoire de l'emploi et de la formation qui aura pour mission le recensement des besoins en matière d'emploi dans les secteurs publics et privés et l'anticipation des besoins nouveaux en rapport avec les projets de développement économique de l'archipel.

- ◆ informer les professionnels de l'orientation,
- ◆ aider les personnes à s'orienter ou se réorienter

- ◆ créer des outils complémentaires (répertoires des métiers, parcours de formation, fiches de compétences, références aux concours...)

- ◆ inciter l'Education Nationale, la CACIM et l'AFC à proposer des formations adaptées aux besoins définis localement.

Un réseau national pour nous soutenir

Au travers notamment du Parti Radical de Gauche (PRG) et des Verts, nous avons la chance de pouvoir être écoutés et entendus par des réseaux politiques au niveau national.

Ce relais institutionnel sera capable d'amplifier la voix de nos parlementaires. Il s'agit donc d'une opportunité supplémentaire de faire entendre les revendications de l'archipel à Paris et à Bruxelles.

Un conseiller général hors de l'archipel

Le Canada est notre principal partenaire économique, mais aussi notre rival (accords de pêche en 2007 et le plateau continental en 2009). Si nous voulons enfin donner un sens à la Coopération Régionale, si nous voulons défendre les intérêts de l'archipel, il faut bien connaître notre interlocuteur.

Marc Cormier est candidat sur la liste Cap sur l'avenir. Il est Saint-Pierrais. Il vit et travaille depuis plusieurs années à Toronto, mais n'a jamais cessé de promouvoir et de défendre son caillou (publications, sites web de promotion touristique, pétition électronique sur le plateau continental...). Parfaitement bilingue, il connaît et maîtrise le système politique et administratif canadien et bénéficie d'un large réseau d'influence. Nul doute qu'en qualité d'élu, Marc Cormier sera un atout important dans les négociations prochaines avec le Canada et plus généralement dans toute tentative d'ouverture sur l'Amérique du Nord.

Dossiers Prioritaires

Préserver la santé

- ◆ Démarrer au plus vite le chantier du nouvel hôpital.
- ◆ Exiger la qualité dans les soins et dans la prise en charge des patients (missions de spécialistes, évacuations sanitaires) et veiller à une efficace répartition des soins entre l'hôpital, le «Centre de santé de la CPS» et les libéraux.

Réformer la fiscalité

Vers une imposition plus juste, plus équitable et plus incitatrice pour créer les conditions d'une relance économique.

- ◆ Engager la refonte du code local des douanes
- ◆ Adapter le code local des investissements
- ◆ Dépoussiérer le code local des impôts

Plan d'élimination des déchets

Débuter dès 2006 les premières opérations de traitement des déchets (huiles usagées, ferrailles...) et définir dans les 6 mois, avec les communes, les solutions à retenir pour éliminer nos déchets.

Contrat de plan

Elaborer avant la fin de l'année 2006 le prochain Contrat de Plan Etat-Région. Celui-ci détermine la participation financière de l'Etat aux projets du Conseil Général pour les 5 années à venir.

Accords de pêche de 2007

Mobiliser en urgence les élus, les professionnels locaux et le gouvernement sur ce dossier important et imminent, qui semble avoir été négligé ces dernières années.

Le plateau continental (échéance 2009)

Rassembler dès maintenant toutes les forces vives de l'archipel pour que notre voix soit entendue, tant sur le plan national que sur le plan international.

L'extension de notre zone économique exclusive est nécessaire et fondamentale pour assurer notre avenir.

Face à l'hostilité canadienne et à l'inertie de la diplomatie française, Saint-Pierre et Miquelon doit prendre une part active dans la défense de ses intérêts et le Conseil Général doit en être le pilote.

Statut de la Collectivité Territoriale

Réformer notre statut âgé de plus de 20 ans. Notre équipe se rapprochera du député pour relancer et programmer les réunions de travail sur son projet de loi avec l'ensemble des partenaires concernés.



Voici quelques actions, mesures et engagements qui nous semblent essentiels pour notre avenir. Point d'effets d'annonce ou de promesses démagogiques, mais des propositions simplement réalistes, qui ont reçu un accueil très favorable des nombreuses personnes ayant participé à nos réunions à thème ces dernières semaines.

Une qualité de vie pour tous

- ◆ Mettre en place l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) pour favoriser le maintien à domicile de nos aînés.
- ◆ Soutenir les familles et protéger les enfants dans le cadre de la mise en place de l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance).
- ◆ Mieux prendre en charge les personnes en situation de handicap en créant un « guichet unique ».
- ◆ Améliorer le cadre paysager des secteurs péri-urbains (Ravenel, Quarantaine, Vallée du Milieu..) et achever les aménagements attendus dans les lotissements (trottoirs, places...).
- ◆ Favoriser le développement des énergies propres et renouvelables et inciter à l'économie d'énergie (crédits d'impôts).
- ◆ Accompagner les projets du Conservatoire du Littoral en concertation avec les utilisateurs du site (lutte contre l'érosion marine, réhabilitation de butteaux, réalisation d'un plan de circulation sur Langlade). Chacun doit pouvoir exercer ses activités (tourisme, pêche, chasse, cueillette, agriculture) tout en préservant la qualité de l'environnement.
- ◆ Aménager des circuits pédestres et des sentiers d'interprétation pour faciliter la randonnée.
- ◆ Planifier les projets de construction des futures installations sportives et de loisirs (salle des sports avec mur à gauche, couverture des terrains de tennis, terrain multisports, skatepark, salle de spectacle...).
- ◆ Proposer aux « emploi-jeunes » du milieu associatif une solution pérenne pour le maintien de leur activité professionnelle (en partenariat avec l'Etat).



Une relance de l'économie

Le développement économique doit être diversifié, ceci afin d'éviter le piège de la mono-industrie. Tous les secteurs doivent donc être prioritaires. L'émergence de petites et moyennes unités assurera la stabilité de notre économie.

- ◆ Renforcer la cellule « Ifremer » dans l'archipel pour permettre au Conseil Général de définir avec les professionnels un plan de développement à moyen et long terme du secteur pêche et aquacole, reposant sur des données fiables et pérennes de la ressource.
- ◆ Créer une pépinière d'entreprises et une couveuse d'initiatives, chapeautées par la SODEPAR et la CACIM (l'accompagnement est l'une des garanties principales de la réussite d'un projet).
- ◆ Relancer les activités de la quarantaine de Miquelon.
- ◆ Promouvoir les produits philatéliques SPM vers le marché Nord-Américain.
- ◆ Lancer un concours d'idées sur le thème du développement économique : un concours annuel du concept économique le plus innovant, ouvert aux étudiants comme aux professionnels. Il faut valoriser et redonner l'esprit d'entreprendre.
- ◆ Soutenir le projet de mise en service d'un chalutier de plus de 50 mètres, adapté aux différents types de pêche et capable d'exploiter l'ensemble de nos quotas. Cette unité de pêche sera armée dans l'archipel, avec à son bord des marins locaux.
- ◆ Mettre en place un ensemble d'infrastructures pour la pêche artisanale (quais, bâtiments techniques...).
- ◆ Repenser le tourisme dans sa globalité et bâtir un plan de développement en concertation avec l'ensemble des professionnels, des organismes et associations de ce secteur d'activité.



Les missions de l'agence de développement

La SODEPAR doit mener la politique d'aménagement et de développement économique définie par le Conseil Général. Son pôle « agence de développement » doit être prépondérant avec des objectifs et des échéanciers qui permettront une évaluation concrète de ses actions et des retombées en termes d'activités et d'emplois.

Ses missions en 5 volets :

- ◆ L'accompagnement des projets des petites et moyennes entreprises dans les domaines aussi divers que la pêche, la transformation des produits de la mer, l'aquaculture, l'agriculture, le commerce et l'industrie en général.
- ◆ Le suivi des dossiers de coopération régionale et des relations avec l'Europe (transbordement et dérogation à la règle d'origine, accords de partenariat économiques PTOM...).
- ◆ L'intégration de l'archipel dans l'exploitation régionale des hydrocarbures.
- ◆ La gestion des grands dossiers économiques (pêche - renégociation des accords de pêche, OPANO, ICATT - et plateau continental).
- ◆ L'aide au montage des dossiers de défiscalisation.

La SODEPAR doit devenir une « boîte à idées » pour insuffler une dynamique dans le secteur privé et démontrer que des perspectives économiques sont réelles dans l'archipel.



Un aménagement cohérent et harmonieux

- ◆ Aménager les ports de Miquelon et de Saint-Pierre en cohérence avec les besoins existants et à venir, en matière de diversification économique et en concertation avec les professionnels et les plaisanciers.
- ◆ Mettre en place des plans de rénovation urbains pour préserver notre patrimoine, maintenir l'habitat en ville et inciter à l'installation d'activités commerciales et artisanales.
- ◆ Créer une cellule de conseil et d'accompagnement à la construction pour les particuliers, en collaboration avec les services et professionnels existants. Vous avez un projet de construction, la cellule pourra vous orienter dans votre choix d'implantation, de type de construction, d'évaluation du budget...
- ◆ Recenser les besoins en matière de logement sur l'archipel et répondre à la demande.
- ◆ Créer une cellule de l'environnement pour gérer les cours d'eau, les forêts et les sentiers pédestres.
- ◆ Réaliser la «promenade du front de mer» à Saint-Pierre, qui permettra une balade continue, allant du Quai en eau profonde à l'ancien aéroport.
- ◆ Rénover ou reconstruire la cale de halage pour couvrir à la fois le marché local et celui de nos voisins terre-neuviens.



Une politique pour nos enfants

- ◆ Favoriser l'accès de tous à la culture, aux sports et aux loisirs.
- ◆ Soutenir les projets d'aide aux devoirs pour les élèves du primaire.
- ◆ Lutter contre le décrochage scolaire.
- ◆ Revaloriser le montant des bourses pour tous et créer un fonds d'aide aux étudiants les plus défavorisés.

Un plan de développement culturel

- ◆ Enrichir, conserver et valoriser le patrimoine par un programme ambitieux et cohérent sur tout le territoire (Saint-Pierre, Miquelon-Langlade et l'Île-aux-Marins) et proposer des forfaits culturels et touristiques.
- ◆ Encourager les pratiques artistiques à travers des stages ou ateliers (musique, théâtre, peinture, dessin...).
- ◆ Valoriser et accompagner la diffusion artistique (soutien aux festivals, à la publication d'ouvrages, à la production musicale... ou à des événements culturels artistiques propres à assurer la promotion de l'image de notre territoire).
- ◆ Consolider et pérenniser l'activité cinéma dans l'archipel.



Faciliter les déplacements

- ◆ Accompagner la mise en place d'un ferry desservant Miquelon, Terre-Neuve et la Nouvelle-Ecosse.
- ◆ Augmenter l'enveloppe de l'aide à la continuité territoriale (aide aux billets d'avion entre St-Pierre et Paris).
- ◆ Mettre en place un fonds de solidarité pour faciliter l'accès aux voyages régionaux.
- ◆ Favoriser les échanges régionaux pour les jeunes, les artistes, les associations et les écoles.

URGENT ET PRIORITAIRE

La population attend en urgence l'aide au fioul promise par l'État. Nous entamerons dans les plus brefs délais les démarches nécessaires à l'activation de ce dispositif. L'hiver touche à sa fin, il faut que les personnes concernées perçoivent cette aide au plus vite !

L'équipe Cap sur l'avenir

Annick GIRARDIN

42 ans - Conseiller de jeunesse et d'éducation populaire

Yannick CAMBRAY

44 ans - Artisan

Jean-Pierre CLAIREAUX

44 ans - Ingénieur agriculture et environnement

Tatiana URTIZBEREA

36 ans - Secrétaire administrative

Catherine DODEMAN

38 ans - Psychologue scolaire

Paul REVERT

49 ans - Directeur technique

Denis BOUVIER

51 ans - Technicien supérieur de la météorologie

Catherine KERHOAS-ANGER

36 ans - Responsable lunetier

Marc CORMIER

37 ans - Conseiller pédagogique

Jeanine MAHE-DESDOUETS

42 ans - Employée de commerce

Frédéric AUDOUX

29 ans - Pompier aérodrome

Joëlle VICTOR-MILLER

45 ans - Employée de commerce

Loïc FOUCHARD

40 ans - Dessinateur

Dominique GOUPILLIERE

34 ans - Enseignante

Jean-Marc DEROUET

37 ans - Contrôleur des travaux publics

Maité LEGASSE

27 ans - Agent de voyages

Pascal DEROUET

30 ans - Agent du cadastre

Marie-France AUTIN-COUEPEL

54 ans - Employée de commerce